

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 I_codinsee

1.0.1 Description

1.0.2 Fiabilité - Limite

1.0.3 Construction

1 I_codinsee

1.0.1 Description

Liste des codes INSEE des communes sur lesquelles se situent l'ensemble des parcelles cadastrales concernées par la mutation.

A l'échelle du territoire national, plus de 99 % des mutations présentes dans DVF ne sont concernées que par une seule commune.

1.0.2 Fiabilité - Limite

Les communes correspondent à celles qui existaient au moment de la transaction. Elles ont pu évoluer depuis (suite à fusion communale notamment).

Le code INSEE de la commune est très utile pour constituer des indicateurs communaux. La fiche tutoriel [Cas pratiques pour dénombrer](#) montre un exemple d'utilisation. Cette variable est systématiquement remplie.

1.0.3 Construction

Les codes INSEE sont reconstitués à partir des associations code département - code commune distinctes de chaque mutation puis ils sont regroupés dans la variable sous forme de tableau.